



CGT IP 67

25 novembre 2024:

Chasser les VSS un devoir collectif

En 2023, la France a enregistré des chiffres alarmants sur les violences sexistes et sexuelles :

- **134 féminicides.**
- **271 000 victimes de violences conjugales.**
- **114 100 victimes de violences sexuelles**, marquant une augmentation de 7 % par rapport à 2022.
- **Toutes les 2 minutes 30**, une femme est victime de viol ou de tentative de viol.

Ces données, aussi glaçantes qu'essentiels, mesurent l'ampleur d'un phénomène systémique. Mais au-delà des chiffres, elles interrogent : **que disent-elles d'une société patriarcale qui construit ces violences, les perpétue et les justifie, déployant des stratégies cyniques pour maintenir l'inertie ?**

La culture du viol banalisation et impunité : La culture du viol repose sur la normalisation des violences sexistes et sexuelles à travers des comportements et attitudes profondément ancrés. Elle se traduit par :

- La banalisation des agressions ;
- Le blâme des victimes ;
- L'excuse des agresseurs, souvent qualifiés de "tactiles", "drôles", ou "indispensables".

Le consentement est ignoré, et ces violences sont parfois réduites à de simples "dérapages" ou "actes d'amour passionnel".

Les stéréotypes de genre, valorisant la domination masculine et réduisant les femmes à des objets sexuels, en sont le socle.

Les répercussions : une double peine pour les victimes. Malgré une libération de la parole, les victimes affrontent encore un parcours judiciaire semé d'embûches et un climat d'impunité. De plus, celles et ceux qui dénoncent les violences subissent une chasse aux sorcières, visant à freiner les avancées féministes et à maintenir un statu quo oppressif.

Un cas concret : le campus de l'ENAP

Depuis deux ans, la CGT IP subit une procédure bâillon pour avoir dénoncé des faits graves de violences sexistes et sexuelles sur le campus de l'ENAP. Ce climat d'intimidation et de pression est inadmissible.

En dénonçant ces comportements, nous ne faisons que remplir notre rôle : défendre les droits des agent-es et promouvoir un environnement de travail respectueux et sécurisé. Pourtant, au lieu de traiter ces signalements avec sérieux, l'administration choisit de stigmatiser et sanctionner celles et ceux qui agissent pour la justice et la dignité.

Nous rappelons que :

- Les violences sexistes et sexuelles ne sont pas des "problèmes individuels" ou des "malentendus". **Ce sont des atteintes graves aux droits fondamentaux, condamnées par la loi.**
- Dénoncer ces faits n'est ni un acte de division, ni une volonté de nuire, mais **un devoir moral et légal**. En les taisant, c'est tout un système de tolérance et d'impunité qui se perpétue.
- Toute tentative de discréditer ou d'intimider celles et ceux qui portent ces questions sur la place publique constitue une entrave inacceptable au combat pour l'égalité et la justice sociale.

Notre engagement : la lutte continue

Le combat contre les violences sexistes et sexuelles n'est pas une option, c'est une priorité absolue. Nous ne céderons pas face aux intimidations, aux procédures abusives, ou aux tentatives de nous réduire au silence.